

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 4 AOÛT 2020

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 4 août 2020 à 19 h 30, ouverte au public et également enregistrée. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Stéphanie Martin-Gauthier, Daniel Meunier, Réjean Racine, Philippe Dunn, Mireille Guay et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 7 juillet 2020 et de la séance extraordinaire du 17 juillet 2020
3. Approbation des comptes et transferts
4. Rapport des dépenses autorisées
5. Correspondance
6. Administration
 - 6.1. **Résolution – Ratification de la directive des mesures préventives –COVID-19 et ses mises à jour et l'ouverture des séances au public dans la mesure où les règles de distanciation sociale le permettent en maintenant l'enregistrement visuel et/ou sonore et diffusé sur le site Internet de la Municipalité**
 - 6.2. **Disposition de Matériaux**
7. Urbanisme
 - 7.1. **Résolution – École Saint-Vincent-Ferrier – Unités modulaires – Partage des frais de démolition**
8. Voirie
 - 8.1. **Adjudication – Appel de proposition – Remplacement d'une partie des madriers du pont Gingras**
 - 8.2. **Fermeture de fossé – 906, chemin Nord**
 - 8.3. **Avis de motion – Règlement 2020-08 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 6 162 504 \$ et un emprunt de 6 162 504 \$ dans le cadre du programme « PAVL » – Volet des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 dont le taux d'aide financière est bonifié pour l'exécution des travaux prévue au projet Chemin Magenta - Dossier 2017-750A - RÉHABILITATION**
 - 8.4. **Dépôt du projet de Règlement 2020-08 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 6 162 504 \$ et un emprunt de 6 162 504 \$ dans le cadre du programme « PAVL » – Volet des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 dont le taux d'aide financière est bonifié pour l'exécution des travaux prévue au projet Chemin Magenta - Dossier 2017-750A – RÉHABILITATION**
9. Eaux usées et eau potable
 - 9.1. **Approbation acceptation du décompte progressif numéro 4 – TGC réparation poste Lacroix**
10. Environnement
11. Sécurité publique
12. Loisirs et culture
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

2020-179
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Vérification technique pour enregistrement de la séance (environ 5 minutes).

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2020-180
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2020 ET
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2020

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance du 7 juillet 2020 et de la séance extraordinaire du 17 juillet 2020.

2020-181
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 149 701,92 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>	
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	223.91	\$
Bell Canada	Factures mensuelles pour le service téléphonique de H-V et CLB	141.34	
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	5 655.57	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	323.53	
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	401.78	
Girafe conseils	Frais mensuels exchange cloud et datto pour le mois de juillet	134.24	
Services Matrec inc. Div. GFL Environmental	Service de collecte des mat. résid. pour le mois de juillet	21 947.84	
ATLAS papeterie	Papeterie et fournitures de bureau	502.29	
Groupe CT	Lecture de compteur photocopieur Canon	398.00	
Fabrications Forand	Service ponctuel pour modification sur la remorque	178.21	
Pitney Bowes Global Credit services	Fourniture d'encre pour la timbreuse	303.50	
Bessette Cowansville	Frais d'entretien et chang. d'huile du Dodge Grand Caravan	97.16	
Centre de services partagés	Abonnement - Normes et ouvrages routiers tome VI - maj 150	31.60	
Distribution d'eau R.C. inc.	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	44.25	
Coop du Pays des Vergers	Service d'entretien ménager pour l'Hôtel de Ville, bibliothèque municipale et CLB	707.02	
Patrick Ewing	5e vers. - Service d'entretien des terrains municipaux et pelouse	1 533.00	
SEAO	Frais de parution journal Constructo - appel d'offres 2020-04	21.58	
Sanixel inc.	Fournitures de produits d'entretien et sanitaires pour H-V et CLB	424.94	
Canac	Fourniture de clefs et bac roulant bleu	229.78	
MRC B-M	Frais de permis pour remplacement de ponceaux sur le chemin Choinière	100.00	
SPA des Cantons	Service de capture d'un chien errant	360.00	
Roger Dion & fils inc.	Service de nivelage des chemins selon les besoins	13 886.68	

Roger Dion & fils inc.	Travaux de stabilisation du talus d'un ponceau sur chemin Magenta ouest	4 531.58	
Enviro 5 inc.	Service de vidange de fosse septique	176.49	
LCL environnement	Honoraires professionnels - conception et dimensionnement réseau sec. Guay	7 588.35	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 430.40	
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l'employé	908.86	
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	373.84	
Caisse de Granby Haute-Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 186.20	
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 332.97	
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	178.32	
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	4 505.41	
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	11 850.94	
Sani-Eco inc.	Service de traitement des matières recyclables pour le mois de juillet	1 020.52	
R.I.G.M.R.B.M.	Service d'élimination des déchets pour le mois de juin	5 293.62	
SIMO Management inc.	Contrat de service pour le suivi des eaux usées pour le mois de juillet	3 239.34	
Petite-Caisse	Renflouement des dépenses de petite-caisse	42.55	
Gouttières All Côté inc.	Fourniture et pose de gouttières à l'Hôtel de Ville	1 440.05	
Municipalité d'East Farnham	Partage du coût 2020 - Entente non sifflement du train aux passages à niveau	60.50	
Buropro Citation inc.	Fournitures de livres pour la bibliothèque municipale	271.43	
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois d'août	1 824.81	
André Paris inc.	Service de débroussaillage annuel	4 311.56	
T.G.C. inc.	Libération de la retenue contractuelle - projet Réfection du poste de pompage Lacroix	8 798.13	
Pompex inc.	Service d'installation d'une flotte et composantes au poste de pompage Principal	1 302.69	
Seney Électrique inc.	Service d'entretien du réseau d'éclairage public	392.74	
Plomberie 4H	Service de remplacement d'une toilette brisée et travaux connexes au bât. des loisirs	535.21	
Wolters Kluwer Canada Ltee	Abonnement - Droit municipal, principes généraux et contentieux, maj no.45	914.55	
Patrick Ewing	Services ponctuels et divers travaux de voirie	1 181.36	
Ville de Cowansville	Frais administratifs au 30 juin 2020 - cour municipale	114.98	
Service topo F. Martin inc.	Honoraires professionnels - pour relevé topographique- projets 750A et 750B	5 748.75	
Jessy Messier et Maud Wilkins	Remboursement de taxes trop payées pour 2020	646.85	
VISA Desjardins	Factures mensuelles - approvisionnement	1 610.41	
Sous-total des déboursés		120 459.63 \$	
	<u>Autres déboursés pour approbation:</u>		
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois de juillet	29 080.10	
	Frais mensuels pour le terminal Interac Desjardins pour le mois de juillet	32.19	
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00	
Total des déboursés		149 701.92 \$	

2020-182
ADMINISTRATION
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

2020-183
ADMINISTRATION
CORRESPONDANCE

2020-184
ADMINISTRATION
RÉSOLUTION – RATIFICATION DE LA DIRECTIVE DES MESURES
PRÉVENTIVES – COVID-19 ET SES MISES À JOUR ET L’OUVERTURE
DES SÉANCES AU PUBLIC DANS LA MESURE OÙ LES RÈGLES DE
DISTANCIATION SOCIALE LE PERMETTENT EN MAINTENANT
L’ENREGISTREMENT VISUEL ET/OU SONORE ET DIFFUSÉ
SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- de ratifier la directive des mesures préventives et ses mises à jour;
- de ratifier l’ouverture des séances du conseil au public dans le respect des règles de distanciation sociale en vigueur et avec enregistrement visuel et/ou sonore et diffusé sur le site Internet de la Municipalité.

2020-185
ADMINISTRATION
DISPOSITION DE MATÉRIAUX

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d’autoriser les employés municipaux à procéder à la disposition responsable et à la radiation comptable du matériel désuet apparaissant sur la liste avec photos de l’employé de la voirie datée du 13 juillet 2020.

2020-186
URBANISME
RÉSOLUTION
ÉCOLE SAINT-VINCENT-FERRIER – UNITÉS MODULAIRES
PARTAGE DES FRAIS DE DÉMOLITION

ATTENDU l’état de désuétude des unités modulaires à l’école Saint-Vincent-Ferrier;

ATTENDU les engagements pris entre la Ville de Bromont, la Municipalité de Brigham et le Centre de services scolaires du Val-des-Cerfs (anciennement la Commission scolaire du Val-des-Cerfs) relatif à la disposition desdites unités modulaires appartenant conjointement à la Ville et la Municipalité;

ATTENDU l’estimation des coûts soumis par la Ville de Bromont pour procéder à la démolition des unités modulaires, transmis par courriel daté du 18 juin 2020 et la soumission jointes.

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- Que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- Que la Municipalité de Brigham confirme l'acceptation de la proposition de la Ville de Bromont pour démonter les unités modulaires;
- Que la Municipalité de Brigham confirme son engagement et autorise le paiement pour les travaux de démolition;
- Que le conseil autorise le directeur général et la directrice générale adjointe à la radiation comptable.

2020-187
VOIRIE
ADJUDICATION
APPEL DE PROPOSITION
REPLACEMENT D'UNE PARTIE DES MADRIERS DU PONT
GINGRAS

ATTENDU que la municipalité a fait un appel de proposition pour le remplacement d'une partie des madriers du pont Gingras;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition de Spécialiste d'Ouvrages d'Art CSTP inc. pour un maximum de 42 000 \$ taxes en sus pour le remplacement d'une partie des madriers du pont Gingras;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même l'excédent non affecté de la municipalité et de toute subvention applicable;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-188
VOIRIE
FERMETURE DE FOSSÉ – 906, CHEMIN NORD

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- d'accepter la demande et les travaux de fermeture de fossé dans l'emprise municipale sur une distance d'environ 12,2 mètres de chaque côté de l'entrée de cour de l'immeuble situé au 906, chemin Nord, sans que la fermeture soit en continu avec l'entrée de cour, conditionnellement à ce que la fermeture et l'entretien des ponceaux soient aux frais du demandeur, qu'un regard de nettoyage soit installé, si jugé nécessaire, et qu'il s'engage à assumer les frais supplémentaires requis, s'il y a lieu, advenant un raccordement de son immeuble à un service municipal. Le tout aux frais des propriétaires et inspecté par la Municipalité avant le remblai.
- d'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

2020-189
VOIRIE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2020-08 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX
ET DÉPENSES D’UN MONTANT DE 6 162 504 \$ ET UN EMPRUNT DE
6 162 504 \$ DANS LE CADRE DU PROGRAMME « PAVL » – VOLET DES
DISPOSITIONS TEMPORAIRES RELATIVES AUX IMPACTS DE LA
COVID-19 DONT LE TAUX D’AIDE FINANCIÈRE EST BONIFIÉ POUR
L’EXÉCUTION DES TRAVAUX PRÉVUE AU PROJET CHEMIN
MAGENTA
DOSSIER N° 2017-750A - RÉHABILITATION

Avis de motion est donné par Steven Neil, Maire, de la présentation pour adoption à une prochaine séance du règlement numéro 2020-08 décrétant des travaux et dépenses d’un montant de 6 162 504 \$ et un emprunt de 6 162 504 \$ dans le cadre du programme « PAVL » volet des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 dont le taux d’aide financière est bonifié pour l’exécution des travaux prévue au projet Chemin Magenta dossier n° 2017-750A - RÉHABILITATION.

2020-190
VOIRIE
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-08 DÉCRÉTANT DES
TRAVAUX ET DÉPENSES D’UN MONTANT DE 6 162 504 \$ ET UN
EMPRUNT DE 6 162 504 \$ DANS LE CADRE DU PROGRAMME « PAVL »
– VOLET DES DISPOSITIONS TEMPORAIRES RELATIVES AUX
IMPACTS DE LA
COVID-19 DONT LE TAUX D’AIDE FINANCIÈRE EST BONIFIÉ POUR
L’EXÉCUTION DES TRAVAUX PRÉVUE AU PROJET CHEMIN
MAGENTA
DOSSIER N° 2017-750A - RÉHABILITATION

ATTENDU qu’un avis de motion a été donné à la présente séance;

ATTENDU QUE l’article 1061 CM permet de ne requérir que l’approbation du ministre des Affaires municipales et de l’Habitation lorsque les travaux concernent de la voirie et que le remboursement de l’emprunt est entièrement supporté par les propriétaires d’immeubles de l’ensemble du territoire de la Municipalité par le biais du fond général ;

ATTENDU le dépôt de deux projets d’investissement en voirie par la Municipalité dans le cadre général du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL), dossier 2017-750A et 2017-750B ;

ATTENDU QUE ce projet sera subventionné, le cas échéant, à hauteur de 90 % du coût des travaux additionné de 20 % de frais d’incidents par le MTQ pour tous les travaux réalisés au 31 décembre 2020, soit pour la totalité estimée sinon la majorité des travaux, et versé sur une période de 10 ans dans le cadre du volet Dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les conseils du MAMH pour la rédaction du règlement pour autoriser les travaux du projet 2017-750A et son financement.

ATTENDU QUE les travaux préalablement autorisés et devant être réalisés suivant le règlement 2020-06 doivent être modifiés pour se conformer au programme et aux derniers échanges avec le MTQ et qu’il y a donc lieu d’annuler le règlement 2020-06 adopté le 17 juillet 2020 pour mieux représenter l’exactitude des travaux curatifs à réaliser et subventionner.

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de déposer le projet de règlement 2020-08 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 6 162 504 \$ et un emprunt de 6 162 504 \$ dans le cadre du programme « PAVL » volet des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 dont le taux d'aide financière est bonifié pour l'exécution des travaux prévue au projet Chemin Magenta dossier n° 2017-750A – RÉHABILITATION.

Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce règlement, sa portée.

Des copies du projet de règlement numéro 2020-08 et ses annexes sont mises à la disposition du public et sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

PROJET DE RÈGLEMENT 2020-08 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ET DÉPENSES D'UN MONTANT DE 6 162 504 \$ ET UN EMPRUNT DE 6 162 504 \$ DANS LE CADRE DU PROGRAMME « PAVL » – VOLET DES DISPOSITIONS TEMPORAIRES RELATIVES AUX IMPACTS DE LA COVID-19 DONT LE TAUX D'AIDE FINANCIÈRE EST BONIFIÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX PRÉVUE AU PROJET CHEMIN MAGENTA DOSSIER N° 2017-750A - RÉHABILITATION

ATTENDU QUE l'article 1061 CM permet de ne requérir que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire lorsque les travaux concernent de la voirie et que le remboursement de l'emprunt est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la Municipalité par le biais du fond général ;

ATTENDU le dépôt de deux projets d'investissement en voirie par la Municipalité dans le cadre général du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), dossier 2017-750A et 2017-750B ;

ATTENDU QUE ce projet sera subventionné, le cas échéant, à hauteur de 90 % du coût des travaux additionné de 20 % de frais d'incidents par le MTQ pour tous les travaux réalisés au 31 décembre 2020, soit pour la totalité estimée sinon la majorité des travaux, et versé sur une période de 10 ans dans le cadre du volet Dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 août 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les conseils du MAMH pour la rédaction du règlement pour autoriser les travaux du projet 2017-750A et son financement.

ATTENDU QUE les travaux préalablement autorisés et devant être réalisés suivant le règlement 2020-06 doivent être modifiés pour se conformer au programme et aux derniers échanges avec le MTQ et qu'il y a donc lieu d'annuler le règlement 2020-06 adopté le 17 juillet 2020 pour mieux représenter l'exactitude des travaux curatifs à réaliser et subventionner.

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à effectuer des travaux et dépenses pour l'exécution des travaux de réhabilitation du chemin Magenta sur environ 4,8 km et le remplacement de ponceaux, selon le bordereau d'estimation de Tetra Tech (41107TT) préparé par Simon Côté, ingénieur, en date du 3 août 2020, tel qu'il appert de l'estimation préparée par Pierre Lefebvre DG, en date du 4 août 2020 lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 6 162 504 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 6 162 504 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 5

Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la Municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8

Le conseil annule le règlement 2020-06

ARTICLE 9

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À BRIGHAM, CE 4 AOÛT 2020.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-191
EAUX USÉES ET EAU POTABLE
APPROBATION ACCEPTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF
NUMÉRO 4 – TGC RÉPARATION POSTE LACROIX

ATTENDU QUE l'appel d'offres 2018-10 – Réfection du poste de pompage Lacroix;

CONSIDÉRANT la demande de paiement du décompte progressif numéro 4 par l'entreprise T.G.C. inc. pour la réfection du poste de pompage Lacroix;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur responsable de la surveillance desdits travaux de procéder au paiement du décompte no. 4 daté du 14 juillet 2020;

Il est proposé par Daniel Meunier, secondé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de procéder au paiement du décompte numéro 4 au montant de 8 798,13 \$ (taxes incluses) à l'entreprise T.G.C. inc.;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité et toute subvention applicable notamment les sommes prévues à la programmation TECQ 2014-2018 révisée et acceptée;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-192
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

2020-193
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

2020-194
LOISIRS ET CULTURE

Divers.

2002-195
VARIA – INFO

2020-196
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres. Il n'y a pas de question pour le conseil via le site Internet.

Le projet de l'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site de la Municipalité et des copies ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2020-197
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 03.

Steve Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier